

➤ BPJEPS LTP

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS LOISIRS TOUS PUBLICS

LIEUX/DATE

Saint Nazaire et Le Mans :
novembre

TARIFS

Demandeur.euses
d'emploi : 5513 €
Salarié.e : 6785 €
(possibilités de prises
en charge, notamment
par la Région PdL et
l'apprentissage :
nous contacter)

RÉUNIONS ET PERMANENCES D'INFORMATION

Nous contacter

DURÉE DE LA FORMATION

630 h en centre de formation et 970 h dans une structure d'animation.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des personnes ayant une expérience dans l'animation et souhaitant en faire leur métier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4.
Il permet d'encadrer tous les publics (enfants, jeunes, adultes) dans une logique d'éducation populaire. Il vous permettra d'encadrer des activités et de mettre en place des actions de prévention, d'information et d'orientation. Ce diplôme permet de diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du PSC1 ou équivalent et

- soit, justifier d'une expérience professionnelle ou non-professionnelle de 200h minimum ou
- être titulaire d'un des diplôme suivant : BAPAAT, CQP animation périscolaire, BAFA, BAFD, Bac Pro « service de proximité et vie locale », Bac Pro agricole (toute option), Brevet Professionnel délivré par le Ministère de l'agriculture (toute option), BPJEPS (toute spécialité).

SÉLECTIONS

Entretien individuel et épreuve écrite.
Juin et septembre

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Septembre



➤ **BPJEPS APT**

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

LIEUX/DATES

Le Mans : novembre
Saint Nazaire : mars

TARIFS

Demandeur.euses
d'emploi : 5513 €
Salarié.e : 6785 €
(possibilités de prises
en charge, notamment
par la Région PdL et
l'apprentissage :
nous contacter)

RÉUNIONS ET PERMANENCES D'INFORMATION

Nous contacter

DURÉE DE LA FORMATION

630 h en centre de formation et 970 h dans une structure d'animation.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des personnes ayant une expérience dans l'animation et souhaitant en faire leur métier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4.

Il permet d'encadrer de nombreuses activités physiques et sportives dans tous types de structures (centres sociaux, services enfance-jeunesse, clubs de sports, bases de loisirs, stages sportifs) et avec tous les publics dans une logique d'éducation populaire. Vous pourrez également mettre en place des actions de découverte et d'initiation avec le public.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent et
- certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques pour tous de moins d'un an à la date d'entrée en formation et
- avoir réussi les TEP (tests physiques)

TEST SPÉCIFIQUE APT

(test d'endurance et d'habileté motrice) : Septembre

SÉLECTIONS

Entretien individuel et épreuve écrite.
Juin et septembre

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Septembre



Toutes les dates
précises de formations,
sélections, réunions et
dépôt des dossiers sur :
www.cemea-pdll.org

➤ **BPJEPS EEDD**

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIEU/DATE

Saint Nazaire :
novembre

TARIFS

Demandeur.euses
d'emploi : 5513 €
Salarié.e : 6785 €
(possibilités de prises
en charge, notamment
par la Région PdL et
l'apprentissage :
nous contacter)

RÉUNIONS ET PERMANENCES D'INFORMATION

Nous contacter

DURÉE DE LA FORMATION

630 h en centre de formation et 970 h dans une structure d'animation.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des personnes ayant une expérience dans l'animation et souhaitant en faire leur métier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4.

Il permet d'exercer des fonctions d'encadrement dans divers contextes : accueils de loisirs, accueils de vacances, séjours, classes de découverte, collectivités... Il vous amènera à conduire des actions d'animation sur la nature, afin de faire apprécier et comprendre le patrimoine naturel et humain, mais également d'autres actions sur le développement durable afin de sensibiliser le public aux problématiques environnementales. Cette formation est construite avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du PSC1 ou équivalent et

- justifier d'une expérience professionnelle ou non-professionnelle de 200h minimum et
- soit fournir une lettre de motivation et un dossier récapitulatif des expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation. Ce dossier fera l'objet d'un entretien de 30min maximum,
- soit être titulaire du BAFD, du BAPAAT, d'un CQP, tout diplôme de niveau 4 et supérieur, du CAP Petite Enfance, du diplôme d'AMP ou du DEAES.

SÉLECTIONS

Entretien individuel et épreuve écrite.

Juin et septembre

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Septembre



➤ BPJEPS AC

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS ANIMATION CULTURELLE

Ce BPJEPS Animation Culturelle est en construction et devrait ouvrir en 2022. Pour plus d'informations, nous contacter.

LIEU/DATE

Nantes : octobre

TARIFS

Demandeur.euses
d'emploi : 5513 €
Salarié.e : 6785 €

RÉUNIONS ET PERMANENCES D'INFORMATION

Nous contacter

DURÉE DE LA FORMATION

630 h en centre de formation et 970 h dans une structure.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant développer des activités éducatives, culturelles, artistiques et sociales dans tout type de structure.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4. Il permet d'exercer des fonctions d'animateur-trice dans divers contextes : fonction publique, associations, établissements scolaires.

Il permet d'encadrer, sur des temps de loisirs, des activités de découverte et de pratiques culturelles. L'approche des activités est centrée sur la socialisation, la participation des publics, l'émergence de projets et l'émancipation individuelle et collective dans une démarche d'éducation populaire.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du PSC1 et

- justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non-professionnelle de 200h minimum ou être titulaire d'un des titres suivants : BAASE, BAFA, BAFA, BAPAAT, CQP animation périscolaire et
- produire un dossier récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle prenant la forme d'un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques et ou culturelles du candidat. Sont dispensées du portfolio, les personnes titulaires des titres suivants : Bac art appliqué, Bac technique musique et danse, Bac art plastique, Bac cinéma et théâtre, les supports techniques du BAPAAT (toutes options: «loisirs du jeune et de l'enfant», «loisirs tous publics dans les sites et structures d'accueil collectif», «loisirs de pleine nature») suivants : activités théâtrales, activités plastiques, images et son/radio, arts et traditions populaires, activités d'expression corporelle, livres, lecture, écriture, activités musicales.

